

ACTION DE FORMATION CONCOURANT AU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Madame, Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs les élus, membres du conseil municipal,

Dans un contexte de changement climatique, la gestion forestière est de plus en plus complexe. Il faut aujourd'hui essayer d'anticiper des bouleversements qui pourraient nuire aux peuplements forestiers. L'Office National des Forêts, gestionnaire des forêts domaniales et communales met tout en œuvre pour adapter nos forêts aux conditions climatiques de demain. Cependant, les élus forestiers ont eux aussi un rôle à jouer, jouant un rôle de décisionnaire, ce sont eux qui valident les actions proposées dans le document d'aménagement.

Nous avons le plaisir de vous convier à la formation suivante :

GESTION DURABLE DE LA FORÊT COMMUNALE

GESTION FORESTIERE

9 juillet 2024 – 13h30 à 17h30

TROMBORN

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs les élus, à nos sincères salutations.

Le Président de l'Association des
Communes forestières de Moselle et
Sénateur
Michael WEBER



Le directeur d'Agence ONF de Metz
Damien GALLAND



Cette action de formation est réalisée avec le concours financier de la Région Grand Est, de l'Institut de Formation Forestière Communale de la Fédération Nationale des Communes forestières ainsi que sur les fonds de l'Union régionale des communes forestières et des associations départementales du Grand Est.

Union régionale des communes forestières du Grand Est, 80 Boulevard du Maréchal FOCH, 54520 LAXOU organisme de formation enregistré auprès du préfet de région sous le n° 44540418054

INSCRIPTIONS

Vous pouvez dès à présent vous inscrire à cette formation

- Par mail : axelle.levillain@communesforestieres.org
- Par téléphone : **07 63 74 10 82**
- En retournant le bulletin d'inscription au dos de cette feuille à l'adresse ci-dessous :

Union Régionale des Communes forestières du Grand Est - 80 Boulevard du Maréchal FOCH, 54520 LAXOU

Merci de vous inscrire au plus tard **7 jours avant la journée** (les inscriptions ultérieures seront gérées au cas par cas)
Attention, nous nous réservons le droit en cas de forte affluence de prioriser les places pour nos adhérents.

Nous vous rappelons que nos formations sont **réservées aux élus et aux personnels des collectivités**.
Merci de votre compréhension.

GESTION FORESTIERE

9 JUILLET 2024 – 13H30 À 17H30

TROMBORN

Dans un contexte de changement climatique, la gestion forestière devient plus complexe et nécessite des actions immédiates pour adapter les peuplements forestiers aux conditions futures. Les collectivités du Grand Est sont confrontées à l'enjeu crucial de pérenniser des forêts multifonctionnelles capables de répondre aux besoins environnementaux, économiques et sociétaux. Il est essentiel d'assurer une gestion cohérente de la production de bois en accord avec les fonctions environnementales (îlots de sénescence, arbres à haute valeur biologique, protection des sols, cycle de l'eau, ...), tout en respectant l'équilibre sylvo-cynégétique. L'Office National des Forêts, gestionnaire des forêts publiques est en charge d'adapter nos forêts. Les élus, ayant un rôle de décisionnaire, doivent être bien informés pour prendre des décisions sylvicoles pertinentes, qui soutiennent la résilience des forêts face aux défis actuels et futurs.

13h30 – 14h30 Visite terrain
14h30 – 15h30 Mots d'accueil et introduction
15h30-17h30 Présentation de la sylviculture, des différents modes de conduite et des différents travaux sylvicoles
Comprendre chaque opération sylvicole et estimer le gain associé d'un point de vue économique, social ou environnemental
Présentation des différents types de communication à mettre en place auprès de ses administrés en fonction des opérations.

INTERVENANTS



Tarif de la formation : Cette formation entièrement financée est gratuite.

Evaluation de la formation : Une fiche d'évaluation sera remise à chaque participant et devra être rendue au formateur à la fin de la formation.

Moyens pédagogiques : diaporama et animation suscitant les questions et les débats, échanges.

Formation accessible aux personnes en situation de handicap : contactez-nous pour toute information complémentaire.

Règlement intérieur : sur demande.

Prérequis : Aucun prérequis demandé pour participer à cette formation.

Cette formation s'adresse aux élus et salariés des collectivités. Création juin 2024

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Définir les concepts fondamentaux de la gestion forestière (types de peuplements et pratiques sylvicoles)
- Évaluer l'application et l'impact des différentes stratégies de gestion des peuplements en fonction du territoire
- Construire un argumentaire sur la gestion sylvicole pour communiquer auprès des administrés

BULLETIN D'INSCRIPTION

GESTION FORESTIERE

9 juillet 2024 – 13h30 à 17h30

TROMBORN

COMMUNE:.....**CODE POSTAL**.....

REPRÉSENTÉE PAR :

.....

FONCTIONS :

Afin de pouvoir vous communiquer l'adresse exacte du lieu de formation et les dernières informations, merci de nous indiquer ci-dessous une adresse mail (ou à défaut un numéro de téléphone)

CONTACT :

TOUT REPAS ANNULÉ DANS LES 48H AVANT LA FORMATION EST DÛ.